

NOVEMBRE 2019

portes-ouvertes,
conférences,
débats, ateliers...
PARTOUT EN FRANCE



En Novembre c'est le Mois de l'ESS !

Le projet

Chaque année et pour la 12e année consécutive, le réseau des CRESS coordonne une campagne nationale de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

Véritable vitrine du foisonnement et de la diversité des initiatives, le mois de Novembre est le temps de communication et de valorisation des structures dont les actions sont porteuses de sens et de liens sociaux à l'échelle locale.

A destination d'un large public, les participant-es sont invité-es à faire découvrir leurs activités et partager leur vision d'un développement plus respectueux de l'environnement et des humains.

En Île-de-France, le Mois de l'ESS mobilise plus de 200 organisations porteuses d'une manifestation (ciné-débats, rencontres, visites, ateliers...). L'ensemble des événements organisés permettent à tous, initiés ou non, de rencontrer, d'échanger, d'apprendre et d'agir sur les leviers d'une société plus inclusive et durable.

Vous êtes chaque année plus nombreux-ses à vous inscrire dans cette dimension de promotion et de sensibilisation

Qui peut participer ?

Les **entreprises de l'ESS** : Associations, Coopératives, Entreprises sociales, Fondations et Mutuelles.

Les **partenaires publics** : les collectivités territoriales (communes, intercommunalités et communautés de communes, départements et région) développant ou souhaitant favoriser le développement de l'ESS sur son territoire.

Les **partenaires privés, ou publics** : développant une politique d'achats socialement responsable, menant des actions en lien avec les réseaux et organisations de l'Insertion par l'Activité Économique, portant des événements en partenariat avec les structures de l'ESS ou à destination de ces acteurs.

Inscrire une manifestation

Vous souhaitez organiser un événement durant le mois de novembre, mais ne savez pas si votre proposition peut s'inscrire dans la programmation du Mois de l'ESS ? Soyez tranquilles, les choix du format, du thème ou du mode d'organisation de l'événement sont libres et vous reviennent.

Les formats interactifs ou festifs (portes ouvertes, spectacles, forums...) sont cependant les plus prisés et la co-organisation permet de réduire l'investissement temporel, humain voir financier lié au projet.

Pour participer à la campagne du Mois de l'ESS, il est nécessaire d'inscrire sa manifestation en ligne. Cette inscription est **gratuite mais obligatoire** et se fait sur une plateforme dédiée : <https://lemois-ess.cnres.fr/>. Elle permettra de figurer dans un programme papier du Mois de l'ESS.

- ➔ Vous **créez un compte** en ligne et obtenez un Identifiant et un mot de passe
- ➔ Vous **suivez les indications** relatives à l'enregistrement de votre événement
- ➔ Nous **validons votre manifestation** et la rendons public sur la plateforme nationale
- ➔ Vous pouvez **corriger, modifier ou ajouter des informations** à tout moment. Ces éléments seront ajoutés sur la page de présentation de votre événement.

Pour paraître dans le programme papier du Mois de l'ESS en Île-de-France, les informations concernant vos événements (titre, sujet, date, lieu et contact) devront être arrêtés le **7 octobre 2019** (délai nécessaire pour prévoir le maquetage, l'impression et la distribution du programme). Passé ce délais votre événement ne pourra figurer dans le programme papier. Les manifestations enregistrées après le 7 octobre seront néanmoins publiées sur la plateforme du Mois de l'ESS et accessibles à l'ensemble des internautes, tout au long du mois.

Les ressources



Logo Mois de l'ESS 2019



Bannière Mois de l'ESS – Signature mail



Affiche Mois de l'ESS

Le réseau des CRESS met à disposition une déclinaison d'**outils communs** destinés à fédérer les actrice-eurs de l'ESS autour de la campagne nationale du Mois.

Afin de diffuser cette campagne auprès des structures qui pourraient s'y inscrire et d'un large public, nous vous invitons à **relayer ces supports auprès de vos réseaux** professionnels, bénévoles et adhérents/clients.

Les réseaux sociaux permettront de soutenir la visibilité de vos manifestations. N'hésitez pas à utiliser le « hashtag » **#MoisESS2019** et/ou à identifier la CRESS **@CRESS_IDF** pour que nous puissions relayer vos événements.



CANDIDATEZ AUX
PRIX DE L'ESS !

Avant le 15 septembre



Les Prix de l'ESS

La cérémonie de lancement du Mois de l'ESS aura lieu à Niort le 7 novembre 2019 durant le Forum national de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette soirée permettra de récompenser les lauréats nationaux de la 5^e édition des Prix de l'Économie Sociale et Solidaire. Les Prix récompensent chaque année depuis 2014 des initiatives innovantes et porteuses de sens pour les territoires. Ils permettent de soutenir le développement et la pérennisation des structures.

Les catégories de Prix :

- ➔ Égalité Femmes-Hommes
- ➔ Transition Écologique
- ➔ Utilité sociale

Un Prix coup de cœur sera également remis, lors de la Journée de l'économie autrement qui aura lieu le 30 novembre à Dijon.

Les nominés pour les Prix nationaux sont sélectionnés par les jurys constitués à l'échelle locale et sont bénéficieront d'un chèque de 5 000 €. En parallèle de cette sélection, **chaque CRESS identifie l'initiative qui sera récompensée localement**. Une cérémonie de remise du Prix régional de l'ESS sera organisée dans le courant du Mois de novembre et récompensera de 1 000 € l'organisation lauréate.

Le dépôt de candidature a lieu sur la plateforme dédiée aux Prix de l'Économie Sociale et Solidaire : <http://lesprix-ess.cnres.fr/fr> et peut être effectué jusqu'au 16 septembre 0h00.



Le calendrier 2019



Tout l'été

Inscriptions ouvertes sur <https://lemois-ess.cncres.fr/>. Prévoyez votre événement entre le 1^{er} et 30 novembre. L'inscription de celui-ci nécessite le renseignement des titre, thème, date, lieu et contact. Des informations complémentaires peuvent être ajoutées à tout moment.



15 septembre

Clôture des candidatures aux Prix



En octobre

Communiquez au sujet de votre événement, n'hésitez pas à user des hastag de la campagne pour plus de relai sur les réseaux sociaux.



7 octobre

Date limite d'inscription des événements dans le programme papier. Les événements inscrits par la suite paraîtront sur le site internet et pourront être mis en lumière sur les réseaux sociaux de la Cress et du Mois.



4 Novembre

Participez à la conférence de presse de lancement du Mois de l'ESS.



Du 6 au 8 Novembre

Participez au Forum de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale à Niort. La soirée de remise des Prix aura lieu le 7 novembre.



Pendant votre manifestation

N'oubliez pas de présenter l'ESS et de parler de la campagne du Mois et de sa programmation.



Après votre manifestation

Un questionnaire bilan vous sera envoyé. Relayez les articles de presse, émissions, reportages, vidéos, photos etc., afin d'alimenter une revue de presse et le bilan du Mois de l'ESS en Île-de-France. Contact : line.bobi@cressidf.org



La **CRESS IDF**, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire est l'organisme de promotion et d'appui au développement de l'ESS à l'échelle régionale. Porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elle facilite les coopérations et se mobilise pour la formation des dirigeant-es et salarié-es du secteur.

Plus d'info : www.cressidf.org

Contact Mois de l'ESS : Line BOBI, Responsable Communication et Sensibilisation à l'ESS

Line.bobi@cressidf.org

